LA GUERRE A L'EST

VOROSCHILOV

Maréchal de l'Union Soviétique

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DÉFENSE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE ÉTAIT-IL BIEN LE MEILLEUR CHEVAL DE L'ÉCURIE SOVIÉTIQUE ?

L'Hebdomadaire « Das Reich » brosse le tableau ci-dessous, du grand chef des armées russes, VOROSCHILOV, Maréchal de l'Union Soviétique et Président du Comité de Défense, du Conseil des Commissaires du Peuple.

Par le sabre et le feu

« L'armée Rouge est prête ».

Cent fois VOROSCHILOV a parlé ainsi, ou à peu près ainsi, quand il s'expliquait avec le monde impérialiste de l'U. R. S. S.

Mais il a dit également la même chose quand Staline, pendant le procès de Toukatschewski, le menaçait d'arrestation.

Qu'il ait pu à cette époque échapper au meurtre du maréchal, qu'il ait réussi à chasser la Guépéou de l'Armée Rouge, qu'il ait pu évincer les commissaires politiques, à quoi est due une capacité de persévérance si frappante dans le combat contre quelques-uns des biens les plus sacrés du bolchevisme ?

Au printemps de 1918, les armées blanches s'avançaient sous DENIKINE contre la Volga inférieure.

VOROSCHILOV, un des nombreux chefs partisans, se mit à la tête de la 5e armée ukrainienne et défendit toute une année durant la ville de **Zarizyn**, devenue plus tard **Stalingrad**, contre les Russes Blancs.

Ici, dans le « Verdun Rouge », il ne fonda pas seulement sa gloire militaire, mais il fit également la connaissance de Staline.

Seul probablement parmi les éminences rouges, cette connaissance ne l'a pas élevé au rang d'une créature, mais l'a fait accéder au bonheur — certes non pas moins dangereux pour sa vie — d'une amitié avec Staline.

Ce qui a pu manquer pour l'accord, Trotzki l'a apporté par son inimitié commune contre les deux.

Une rapide ascension militaire ne pouvait donc lui manquer.

Il considéra son poste de commissaire à l'Intérieur pour l'Ukraine et comme membre du Comité Central du Parti communiste comme stimulant pour de nouveaux faits de guerre.

Et on le trouve toujours là où le sang est versé à torrents, lors du cruel nettoyage de la **Crimée** près de **Béla-Khun**, comme près de **Budienni**, dans la guerre contre Denikine et les Polonais.

Lorsqu'en 1924 il fut nommé commandant de la région militaire de Moscou, il s'était frayé par le sabre, par le « petit bois » de la guerre civile, de la Terreur partisane et du bavardage révolutionnaire, la voie ves une plate-forme pour son avenir politique.

Une jeunesse misérable

Il n'avait pas à craindre que son étoile pâlit aussi rapidement que celle de ses camarades de l'armée du Tsar.

Aucun livre de lecture bolcheviste ne pouvait imaginer une carrière plus digne d'exemple que celle de VOROSCHILOV

Fils d'un employé de chemin de fer, Klément-Jéfrémowitsch VOROSCHILOV est né en 1881 dans la région de **Jékaterinoslav.**

Il eut une jeunesse misérable.

A 7 ans, il ramassait les poussiers de charbon sur les terrils pour les vendre.

A 12 ans, seulement, il apprenait à lire et à écrire.

Mais à 18 ans déjà, il organisait la première grève de sa vie et, dans cette activité, révélait autant d'habileté que de persévérance.

Affiliation au Parti ouvrier social-démocrate, bannissements, bonheur, et malchance lors de ses évasions, ce sont là les étapes ordinaires d'une carrière révolutionnaire qui le conduisit en 1917 au Conseil des ouvriers de Saint-Pétersbourg.

Sa femme, jolie et adroite, étudiante en médecine, qu'il avait connue durant son bannissement, fit beaucoup pour combler ses lacunes d'instruction.

Et, aujourd'hui, il peut réciter par cœur des chapitres entiers de Karl Marx et de Engels.

Au faîte des honneurs

L'amitié de Staline et le bolchevisme patenté ne sont pas des soutiens suffisants du Pouvoir.

Il dut créer une armée contre l'ennemi de l'intérieur et de l'extérieur, et il dut la tenir fermement en main.

Ce fut là, depuis qu'il devint en 1925 commissaire à la Guerre et à la Marine et président du conseil de guerre révolutionnaire, son seul but imperturbablement poursuivi.

Il a fondamentalement rompu avec la stratégie et la tactique de l'armée tsariste.

Au lieu de la théorie du rouleau compresseur, il a donné toute sa valeur à l'idée de profondeur comme supériorité stratégique décisive.

Les troupes aériennes de débarquement, qu'il évoqua en détail dans l'ordonnance du service en campagne de 1936, appartiennent à cette supériorité, comme les troupes motorisées, à l'augmentation et à l'instruction desquelles il consacra la plus grande énergie.

Pour être à la hauteur des hautes exigences que ces plans imposaient au corps des officiers, il chercha une rénovation fondamentale des écoles de guerre.

Il confia cette tâche à son meilleur homme, l'ancien chef de l'état-major général **Schaposchnikoff.**

VOROSCHILOV, cet homme de taille moyenne, jouit bien au delà des milieux de l'armée Rouge d'une extraordinaire popularité.

Il est considéré comme un morceau d'humanité dans l'atmosphère glaciale du Kremlin, avec son inclination vers les choses consolantes, qu'il s'agisse de livres, de femmes ou d'alcool.

Rien ne peut plus charmer les sens d'une masse asservie, qu'un homme, qui cache dans son uniforme toujours impeccable, l'amabilité et la sociabilité.

Lorsqu'il passait ses revues, il montait toujours le meilleur cheval de l'Union soviétique.

Maintenant, la guerre remplace la parade, et il montrera si le meilleur cheval dans l'écurie de l'Union soviétique était bien : le Président du comité de défense près le Conseil des commissaires du peuple VOROSCHILOV, maréchal de l'Union soviétique ».

Arrestations de « superpatriotes »

Paris, 16. — La police a arrêté le 14 Juillet 1941 pour abus des couleurs nationales quelques éléments douteux qui prétendaient donner aux Français des leçons de patriotisme et d'amour de la Patrie. Au poste, on vérifia l'identité des personnes arrêtées. En voici un extrait très éloquent : Abraham Alfan, émigré ; Gondinski, émigré roumain, Bendetti, émigré ; Gorinski, juif polonais ; Gonzalès, juif espagnol ; Brinsgof, juif et toute une série de juifs arméniens, de juifs polonais, etc.

Le Maréchal Pétain au Conseil National

Vichy, 16. — Le Maréchal Pétain s'est rendu cet après-midi à 17 heures au Conseil National, où siège actuellement la Commission chargée de la réforme de la Constitution. Le maréchal était accompagné du général d'armée Laure, secrétaire général du chef de l'Etat ; il a été reçu par l'amiral Ferney, secrétaire général du Conseil National et par M. Joseph Barthélemy, Garde des Sceaux, ministre de la Justice, président de la commission.

SPORTS

FOOTBALL

600.000 LIRES POUR LE TRANSFERT PIOLA

En France, on supprime le professionalisme.

En Italie, on vient de l'introduire officiellement.

En France, interdiction de changer de club.

En Italie la période des transferts bat son plein. En voici les plus sensationnels : la Juventus de Turin a acheté les deux demis internationaux de l'Ambrosiana de Milan, Locatelli et Olmi. Pour quatre nouveaux joueurs, la Juventus a dépensé au total un million 400.000 lires.

Silvio Piola, le leader d'attaque de la « squadra azzurra » est également à vendre. Son club, Lazio de Rome, demande 600.000 lires pour se séparer de lui. Si l'affaire se fait tous les records de transfert seront pulvérisés.

COURSE A PIED

LE TOUR D'ORCHIES

Cette belle épreuve, organisée par le Stade Orchésien, se déroulera le 27 juillet dans la coquette cité d'Orchies, et remportera le plus grand succès auprès de la foule sportive qui suivra avec intérêt les diverses péripéties de la lutte sévère que ne manqueront pas de se livrer tous les « as » de la région.

M. Leroux, le sympathique président du S.O. a mis au point de façon parfaite les moindres détails de cette grande organisation qui doit faire date dans les annales de l'athlétisme nordiste.

Déjà de nombreux clubs ont adressé leur engagement et préparent soigneusement leurs coureurs dans l'intention d'imposer leurs couleurs en arrachant une victoire bien méritée. Cette émulation, susciter par l'annonce du « Tour d'Oechies » portera certainement ses fruits en donnant une impulsion nouvelle à un sport qui commence à connaître les faveurs du grand public.

Pour tous renseignements concernant cette épreuve, les dirigeants de club peuvent s'adresser au Stade Orchésien.

BOXE

LE CHAMPIONNAT DES FANDRES AMATEURS 1941

C'est à Nœux-les-Mines, dans la coquette salle des fêtes, que se dérouleront, le dimanche 27 juillet, les championnats des Flandres 1941.

M. Plichard, délégué départemental du Pas-de-Calais, a confié cette manifestation sportive à M. Raoux, l'inlassable et dévoué organisateur du C.S.C. Nœuxois. C'est à ces deux pionniers du noble art que reviendra l'honneur de l'organisation du premier championnat des Flandres dans le département du Pas-de-Calais. C'est par un succès total que M. Raoux veut clore la saison, et pour qui connait ce dernier, chose promise, c'est chose due.

C'est à une manifestation de premier ordre que le nombreux public de nos régions minières aura le plaisir d'assister pour applaudir au courage connu de nos jeunes amateurs.

Les engagements sont clos, et nos jeunes espoirs du Pas-de-Calais sauront, devant les As du Nord, suivre le chemin tracé par leurs aînés.

Le prix des places à la portée de toutes les bourses, verra la salle des fêtes de Nœux trop petite pour pareille manifestation.

T. S. F.

RADIO-BRUXELLES RELAYÉ PAR RADIO-LILLE

VENDREDI 18 JUILLET

7 h. : Musique matinale.
7 h. 30 : Informations.
8 h. : Cocktail musical.
9 h. : Langues allemande.
9 h. : Langue allemande.
9 h. 30 : Informations.
11 h. 30 : Concert apéritif.
12 h. : Orchestre.
12 h. 30 : Voix célèbres.
13 h. : Informations.
13 h. 15 : Orchestre.
13 h. 30 : « Agence Pipite. ».
13 h. 35 : « Couchés dans le foin... ».
14 h. : Philharmonie de Berlin.
16 h. : Informaitons.
17 h. : Récital de violon.
17 h. 30 : Orchestre de danse.
18 h. 10 : Orchestre de danse.
18 h. 30 : Concert.
19 h. 30 : Informations.
19 h. 45 : Orchestre National de Belgique.

BOURSE DE PARIS du 16 Juillet 1941

VALEURS	Cours précéd	Cours du jour
FONDS D'ÉTAT		
3 %	81 40	81 60
3 % amort.	83 10	83 40
4 % 1917	88 75	88 85
4 % 1918	88 55	88 70
5 % 1920	131 60	131 60
4 % 1925	166 80	167
4 ½ 1932 A	100 90	99 25
4 ½ 1932 B	98 70	100
4 1/2 % 1937	197 80	197 30
5 % 1939	102 45	102 60
Caisse aut. 5 % 1938	118 30	118 30
Obl. trésor 4 ½ 1933	1232	1226
— 4 % 1934	1110	1100
— 5 % 1935	1010	1021
Outill. Nat 4 ½ 1932	1013	1013
P.T.T. 5 % 1928	505	510
— 4 ½ 1929	505	506
— 5 % 1934	1020	1021
— 5 % 1936	1022	1034
— 6 % 1938	1034	1030
Obl. Trésor 4 ½ 36 B	135 60	135 80
Bons Trésor 4 ½ % 1933	1096	10[illegible]6
— 5 % 1934	10[illegible]7	1038
— 4 ½ 1934	1058	1055
— 4 % 1935	1045	1044
— Sept 5 % 1937	103[illegible]	1037
— Déc 5 % 1937	1053	1054
— Fév. 5 ½ % 1938	1037	1045
Cais. aut Tabacs	1009 50	1009 50
CRÉDITS NATIONAUX		
Cr. Nat 5 % 1919	601	602
— 1920	522	528
— Janvier 1923	495	493
— Juin 1923	495	494
— Janvier 1924	495	495
— 1934	1070	1070
— 1935	1030	1030
— 5 ½ % 1937	989	986
— 1938	986	986
FONCIÈRES COMMUNALES		
Fonc 1883	334	334
— 1885		360 50
Com. 1891	320	320
— 1892	400	400
Fonc. 1895	392	393
Com 1899	385	386
Fonc 1903	387	386
Com 1906	860	870

VALEURS	Cours précéd	Cours du jour
Fonc 1909	186	190
Com 1912	180	177
Fonc 1913 3 ½	380	378
Fonc 1913 4 %	479	485
Empr 1926		189
Com 1927	518	518
Empr. 1929	986	978
Com 1930 4 %	936	936
Fonc 1930 4 ½ %	907	918
Com 1931	953	952
— 1931-32	941	940
— 1932	970	970
Empr 1933	1001	1007
Empr. 1934	1030	1020
Bons à lots 1887	101	101
— 1888	101	
Panama à lots	170	175
ACTIONS FRANÇAISES		
Banque de France	13000	13100
Comptoir Escompte	1035	1045
Crédit Foncier France	4205	4200
— Lyonnais	2965	2985
— du Nord	440	445
Soc Générale non lib.	1270	1268
Société Générale Lib.	1520	1520
Est	819	820
Lyon	1350	1321
Métropolitain	1310	1310
Midi	1109	1139
Nord	1251	1262
Nord-Est		
Orléans	1281	1320
Ouest	902	901
Tramw. Lille-Rx-Tg		262
Eaux (Cie Générale)	2975	3013
Dist. Electricité	1370	1360
Générale Elect.	3210	3230
Elect Gas Nord	525	525
— Paris	1480	1500
— du Nord	687	686
Energie Industrielle	2710	2740
Nord Lumière	1585	1582
Thomson Houston	505	507
Union Electricité	929	930
Dollfuss Mieg Cap		
Cie Générale Ind Text.	1360	1360
Le Blan		820
Pérenchies	1122	1148
Saint Frères	560	565
Gaz Nord-Est	1051	1050
Aciéries Longwy	412	415
— Micheville	993	955

VALEURS	Cours précéd	Cours du jour
— du Nord	420	428
— Sambre Meuse		670
Arbel	1188	1185
Chantiers de France	789	800
Const. Nord France	880	
Citroën B	908	905
Fives-Lille	1020	1040
Ford	120 50	121
Forges Nord-Est	750	749
Jeumont Actions	620	605
— Parts		1140
Franco-Belge M. Ch Fer	2285	2235
Hts Fourn Pt-à-Mous.	3760	3670
Denain-Anzin	2336	2310
Louvroil-Montbard	805	800
Métaux	3620	3580
Peugeot	855	865
Schneider (Creusot)	2750	2750
Senelle-Maubeuge	960	960
Tréfilerie Havre	1100	1130
Béthune	1300	1300
Aniche	3075	3062
Anzin	1498	1480
Blanzy	2630	2640
Carvin	1365	1385
Courrières	460	468
Dourges	1450	1442
Escarpelle	7045	6860
Grand-Combe	2021	2025
Lens	555	557
Ligny-lez-Aire		
Maries	875	905
Ostricourt	2075	2100
Vicoigne	121	121
Mokta el Hadid	11530	11450
Nickel	1860	1855
Ouenza	4200	4200
Lille Bonnières Prior	747	720
— — Ord		358
Standard Pétroles	1115	1101
Gafsa	1682	1685
Air Liquide	2155	2120
Glaces Nord France	4170	4055
Kali Ste-Thérèse		
Kuhlmann	1324	1320
Pechiney	2905	2820
Rhône Poulenc	2280	2250
Saint-Gobain	4851	4850
Ciments Français	4995	4900
— Origny	11750	11585
Poliet-Chausson	2041	2030
Caout. Indochine	1636	1612
Cultures Tropicales	345	337
Terres Rouges	1014	...

Ville de Paris. — Ville Paris 1871, 390 ; 1875, 490 ; 1876, 492 ; 1892, 275 ; 1894-96, 274 ; 1898, 338 ; 1899, 320 ; 1904, 337 ; 1910 2 3/4, 312 ; 1910 3 %, 270 ; 1912, 275 ; 1928, 991 ; 1929, 951 ; 1930, 956 ; 1930 lots, 936 ; 1931, 915 ; 4 % fortif. 915 ; 1932, 960 ; 1934 5 ½, 1.009 ; 1934 5 %, 997 ; 1935, 1.009 ; 1937, 1.020 ; 1938, 1.015

Chemins de fer. — Est 3 % anc. 397, nouv. 397 ; 2 ½, 391 ; 5 % 1921 A, 870. — Lyon 6 %, 490 ; 5 %, 431 ; 3 % anc. 386 ; nouv. 377 ; 5 % 1921 A, 861. — Midi 6 %, 461 ; 5 %, 460 ; 3 % anc. 379 ; nouv. 384 ; 5 % 1921 A, 868. — Nord 6 %, 476 ; 5 %, 461 ; 3 % anc. 419 ; nouv. 421 ; 5 % 1921 A, 866. — Orléans 6 %, 458 ; 5 %, 439 ; 3 %, 395 ; 3 % 1884, 391 ; 5 % 1921 A, 873. — Ouest 3 % anc. 405 ; nouv. 412 ; 2 ½ %, 385

Emprunts Coloniaux. — Afrique Occidentale 5 ½ 1937, 1.031. — Annam-Tonkin 2 ½, 77. — Indo-Chine 3 % 1909, 410 — Maroc 1914, 451 ; 6 % 1937, 1.020. — Tunis 1892, 365. — Algérie 1902 420. — Tunisie 1907, 374.

Valeurs françaises (obligations). — Département du Nord 7 % 1926, 508 ; 7 % 1927, 511 ; Oct. 4 % 1931, 1.995 ; 4 % 1931, 867 ; 5 ½ 1934, 986 ; 5 % 1935 994 ; 5 ½ 1936, 1.005 ; 6 % 1936, 1.010.

BOURSE DE LILLE

du Mercredi 16 Juillet 1941

ACTIONS

CHARBONNAGES. — Albi, 2.875 ; Aniche, 3.075 ; Anzin, 1.470 ; Béthune, 12.750 ; Béthune, le 1/10 1.281 ; Blanzy, 2.640 ; Bruay, 430 ; Bruay, coupure de 10, 430 ; Bruay, coupure de 25, 427 ; Carvin, 1.400 ; Clarence, demi., 240 ; Courrières, 460 ; Crespin, dem., 80 ; Dourges, 1.450 ; Escarpelle, 6.875 ; Lens A, 565 ; Lens B, off. 270 ; Liévin, 469 ; Marles, 900 ; Ostricourt, 2.090 ; Thivencelles, 460.

BANQUES. — Crédit du Nord, 445.

EAUX, TRANSPORTS. — Pierchon dem., 450 ; E.L.R.T., off. 275.

ÉLECTRICITÉ. — Artésienne, 350; Béthunoise, 360 ; Boulonnaise, dem. 645 ; Continentale du Gaz, 1.950 ; Electrique du Nord, off. 700 ; Energie Nord France, 491 ; Saint-Quentinoise, dem., 2.375 ; Gaz d'Hersin, off., 575 ; Secteur Billy, off. 850 ; Secteur Billy, part off., 8.000.

MKTALLURGIE. — Blanc-Misseron, off. 130 ; Aciéries de Longwy, 415 ; Aciéries du Nord, 406 ; Sambre et Meuse, off. 640 ; Arbel, 1.220; Chantiers de France, dem. .730 ; Ateliers Nord France, 550 ; Ateliers Nord France, part, 425 ; Biache, off. 575 ; Cail, 575 ; Delattre et Frouard off., 720 ; Denain-Anzin, 2.355 ; Escaut capital, 2.100 ; Fabrique fer Maubeuge, dem., 3.050 ; Fives-Lille, off. 1.075 ; Franco-Belge, 2.550 ; Forges Nord-Est, dem., 730 ; Jeumont, 585 ; Jeumont, part, off. 1.175 ; Louvroil, 815 ; Marine et Homecourt, 865 ; Senelle, 975 ; Thiant, dem., 2.700 ; Tubes de Valenciennes, 1.400.

TEXTILES. — Agache, off. 1.120 ; Comptoir Linier, P., off. 150 ; F.F.F. 1.160 ; Le Blan, off. 875 ; Lyon, textiles, dem., 1.480 ; Lyon, textile, part, 4.500 ; Tiberghien, off. 425

CIMENTS. — Ciments Boulonnais, off., 1.050 ; Ciments de Dannes, dem., 2.000 ; Desvroise, 4.500 ; Poliet, 2.010 ; Tuileries de Beauvais, dem., 600 ; Tuileries de Beauvais, part, 275.

PRODUITS CHIMIQUES. — Danjou, off. 1.000 ; Auby, dem., 366 ; Engrais de Roubaix, 250 ; Finalens, off. 875 ; Glaces et Verres, 4.090 ; Rhône Poulenc, off., 2.275 ; Saint-Gobain, off. 4.850.

ALIMENTATION, DIVERSES. — Brasserie Centrale, 285 ; Bars de France, 427 ; Brasserie Moritz, dem. 110 ; Motte-Cordonnier, dem. 1.130; Nouvelles Epiceries, 275 ; Fre du Douaisis, 420 ; Hénin, off. 280 ; Lits et Sommiers, dem., 95.

OBLIGATIONS. — Ville Roubaix 4 1/2, 850 ; Union Fse Nord-Est, 1.005 ; Artésienne 5 % 1929, 970 ; Artésienne 1931, 970 ; Artésienne 5 1/2 1935, 980 ; E.E.N.F., 4 1/2 1931, 921 ; Biache 5 % 1931, 860 ; Denain 5 1/2, 1.025 ; Chigot, 830 ; Cotonnière de Fives, 4 1/2, 832 ; Industrielle Lainière 7 %, 488 ; Peignage de Tourcoing, 5 1/2 935 ; Ame de Peignage, 4 1/2, 938 ; Gde Filature 5 1/2, 910 ; Wibaux Florin, 328 ; Baignol 6 %, 190 ; Chicorées Supérieures, dem., 1.000 ; Eternit 5 %, 910 ; Glaces et Verres, 4 1/2, 925 ; Aniche 5 1/2, 2.025 ; Anzin, 6 %, 1.015 ; Crespin 4 1/2, off. 800 ; Courrières, 4 1/2, 958 ; Liévin 4 % 1910, 920 ; Ostricourt 1910, 4 %, 420 ; Vicoigne, 5 1/2, 1.008.

NEGOCIATION DE DROITS. — Saint-Sauveur, 292 ; Péchiney, off., 1.630.

COMPAGNIE DES MINES D'ANZIN

SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de 222.500.000 francs
Siège SOCIAL à ANZIN (Nord)
REGISTRE DU COMMERCE : Valenciennes no 582

Conformément à la décision prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 Juillet 1941, la Société procède à une

AUGMENTATION DE CAPITAL de Frs : 111.250.000

par l'émission de 222.500 actions nouvelles de 500 frs chacune, à souscrire contre espèces
Au PRIX DE 500 francs par ACTION soit le pair, augmenté d'une prime de 50 francs.

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Conformément aux décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 Juillet 1941, et par le Conseil d'Administration, dans sa séance du même jour, il est procédé à l'augmentation du capital social de Frs : 222.500.000 à Frs 333.750.000 par l'émission de 222.500 actions nouvelles de 500 frs chacune, à souscrire contre espèces, au prix de 550 frs, soit le pair augmenté d'une prime de 50 frs par action. Elles doivent être libérées en souscrivant, d'un quart de leur montant nominal et de la totalité de la prime, soit ensemble 175 frs par action.

Les 222.500 actions nouvelles porteront jouissance du 1er Juillet 1941 ; elles auront droit, par conséquent, au titre de l'exercice 1941, à la moitié de la répartition et au titre des exercices ultérieurs, à la totalité des répartitions qui pourraient être attribuées aux actions anciennes, sous déduction d'une somme égale à l'intérêt prorata temporis calculé à 5 % sur le montant du capital dont elles n'auraient pas été libérées. Elles seront entièrement assimilées aux actions anciennes lorsque leurs droits dans la répartition seront devenus identiques.

La notice prévue par la Loi a été insérée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires à la charge des Sociétés Financières, no 28, du 14 juillet 1941.

Emission de 222.500 Actions nouvelles

Prix d'émission : 550 francs
Ouverture de la souscription : 24 Juillet 1941
Clôture de la souscription : 31 Août 1941

Souscriptions irréductibles

Conformément aux dispositions de l'article 7 des Statuts, les propriétaires des 445.000 actions composant le capital actuel ont un droit de préférence pour la souscription des actions nouvelles à émettre. Ce droit s'exercera exclusivement à titre irréductible, à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes. Les propriétaires d'actions anciennes n'ayant pas le nombre d'actions nécessaire pourront se réunir pour exercer leur droit, sans qu'il puisse résulter de ce fait une attribution de fraction.

Droit de souscription

Le droit de souscription réservé aux actionnaires sera négociable et pourra être cédé dans les conditions prévues par la loi :

L'exercice de ce droit de souscription sera constaté ;

— Pour les actions nominatives, par l'estampillage des certificats ;

— Pour les actions au porteur, par le détachement du coupon no 36, ce coupon perdant dès à présent toute valeur comme coupon de dividende. Ce droit de souscription est librement cessible et négociable ; il sera coté à la Bourse de Paris, à celle de Lille et à celle de Lyon, pendant la période de la souscription.

Versement de souscription

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite, 175 frs, représentant le premier quart du capital nominal, plus la prime.

Versement de libération

Le versement de libération des trois derniers quarts du capital nominal, soit 375 frs, sera effectué selon les décisions du Conseil d'Administration.

Tout versement qui ne serait pas effectué aux dates indiquées portera intérêt de plein droit en faveur de la Société, à partir de la date d'exigibilité, au taux de 6 %, sans préjudice des droits de la Société à l'encontre des débiteurs défaillants, le tout conformément aux dispositions des Statuts.

Assemblée de Sincérité

Les souscripteurs des 222.500 actions nouvelles auront le droit d'assister à l'Assemblée Générale qui sera convoquée pour vérifier la sincérité de la souscription et du versement de l'augmentation de capital. Ceux qui ne pourraient pas assister à cette Assemblée sont priés de donner leur pouvoir en souscrivant, afin de permettre à l'Assemblée de délibérer avec le quorum légal.

Actionnaires empêchés

Par dérogation aux dispositions de l'article 4 du décret-loi du 8 Août 1935, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 Juillet 1941 a décidé qu'il ne serait pas accepté de souscription à titre réductible et qu'à la clôture de la souscription, les actions nouvelles qui n'auront pas été absorbées par l'exercice du droit de souscription irréductible conféré aux Actionnaires, seront souscrites par le Comptoir National d'Escompte de Paris, dans les conditions suivantes :

Le Comptoir National d'Escompte de Paris souscrira la totalité des actions disponibles et effectuera sur chaque action par lui souscrite, le versement de 175 frs représentant le premier quart du nominal et la totalité de la prime.

Les actionnaires qui justifieront avoir été matériellement empêchés en raison des circonstances, d'exercer dans le délai imparti, le droit de préférence à titre irréductible, qui leur est réservé, pourront, à compter de la réalisation de l'augmentation de capital et jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois après la date de cessation des hostilités telle qu'elle sera fixée par l'acte législatif ou réglementaire à intervenir, obtenir de l'Établissement ci-dessus, la cession du nombre d'actions nouvelles qu'ils auraient pu souscrire à raison des droits non exercés et demeurés attachés aux actions anciennes par eux possédées, à condition d'en faire la demande à la Société dans les formes et dans le délai qui seront fixés par le Conseil d'Administration.

Cette cession aura lieu contre paiement par le cessionnaire, de la somme de 175 frs par action cédée, augmentée, le cas échéant, du montant des versements de libération effectués depuis la souscription, le tout majoré de l'intérêt à 6 % l'an des sommes en question, depuis la date de la clôture de la souscription (et le cas échéant des versements ultérieurs de libération) jusqu'à celui de la cession, ainsi que du droit de transfert, s'il y a lieu, ou de tout impôt futur, de même nature, afférent à la cession.

Le cessionnaire profitera de tous les intérêts, dividendes et autres répartitions ou avantages, ayant pu revenir aux actions cédées, jusqu'au jour de la cession ; dans le cas où ces intérêts dividendes, répartitions et avantages auraient été encaissés par l'Établissement souscripteur, celui-ci reversera sans intérêt, au cessionnaire, le montant net des sommes qu'il aura encaissées.

A l'expiration du délai de trois mois sus-indiqué, les actions nouvelles souscrites par l'Établissement précité qui n'auraient pas été cédées, conformément aux décisions qui précèdent, seront, sauf décision contraire d'une Assemblée Générale, vendues en Bourse dans les six mois de la date à laquelle aura pris fin l'obligation de cession. Toutefois, le Conseil d'Administration pourra, s'il le juge à propos, prolonger cette période dans la mesure qu'il estimera convenable.

Sur le prix net de réalisation, augmenté du montant net de tous intérêts, dividendes et autres répartitions ou avantages qui auront pu être encaissés sur les actions vendues jusqu'au jour de leur réalisation, le Comptoir National d'Escompte de Paris aura le droit de retenir le montant des versements effectués par lui pour la souscription et la libération des actions souscrites (y compris la prime d'émission), augmenté d'un intérêt à 6 % depuis la date de la clôture de la souscription et, pour les versements ultérieurs, depuis la date de chaque versement jusqu'au jour où les titres auront été réalisés.

Le solde sera, à l'expiration du délai de six mois ci-dessus imparti, versé par le Comptoir National d'Escompte de Paris, à la Société, à titre de complément d'apport et comme prime supplémentaire afférente à la souscription des actions ainsi réalisées et sera porté au compte « Prime d'émission ».

Les souscriptions seront reçues aux guichets des Établissements ci-après :

Comptoir National d'Escompte de Paris.
Crédit Lyonnais.
Société Générale pour favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France.
Société Générale de Crédit Industriel et Commercial.
Crédit Commercial de France.
Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie.
L'Union des Mines.
Banque L. Dupont et Cie.
Crédit du Nord.
Banque des Pays du Nord.
Banque de Paris et des Pays-Bas.

Des bulletins de souscription sont tenus à la disposition des actionnaires qui en feront le demande.

Les 445.000 actions anciennes sont admises à la Cote Officielle de la Bourse de Paris, ainsi qu'à celles de Lyon et de Lille. Les 222.500 actions nouvelles formant la totalité de la présente augmentation de capital feront, ultérieurement, l'ojet d'une demande d'admission aux mêmes Bourses.

Le Conseil d'Administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :
MM. Emmanuel ROUSSEAU, 16, Quai de Passy, Paris.

Vice-Président :
Le Duc d'AUDIFFRET-PASQUIER, 33, Avenue Montaigne, Paris.

Administrateurs :
L. DAUM, 5, rue Auguste-Comte, Paris
L. CHAMPY, 166, Boulevard Haussmann, Paris.
R. DUCHEMIN, 1, rue de Nevers, Paris.
E. HANNOTIN, 24, rue du Général-Foy, Paris.
Compagnie des Forges et Aciéries de la MARINE et d'HOMECOURT, 12, rue de La Rochefoucauld, Paris.
Le Marquis de MOUSTIER, 17, Avenue Georges V, Paris.
SOMMIER, 57, Quai d'Orsay, Paris.
Le Marquis de VOGUE, 2, rue Fabert, Paris.
J. SIEGLER, 23, Avenue Boufflers, à Paris.

11.603

VENTES, ACHATS ET LOCATIONS D'IMMEUBLES

Étude de Me Paul-Étienne BONTE
Docteur en droit, Notaire à Laventie

A VENDRE AMIABLEMENT
SUITE DÉCÈS, très bonne
MAISON D'HABITATION
126, rue du Faubourg de Roubaix, LILLE
100.000 FRANCS PLUS FRAIS
S'adresser en l'étude. 13.157

ÉTUDE de
Me RENÉ DELCOURT-BAVIÈRE
NOTAIRE A VALENCIENNES
14, Rue des Foulons, 14

DENAIN — A VENDRE :
5, BOULEVARD CARAMAN
Maison d'Habitation
1, RUE VICTOR-HUGO
Maison de Commerce et d'Habitation
Pour tous renseignements, s'adresser à l'ÉTUDE. 13.191

A VENDRE
Plein centre **SAINT-QUENTIN** Fonds
Hôtel-Bureau et Immeuble
22 chambres — Confort moderne
Deux appartements
TRÈS GRAND GARAGE
Affaire sérieuse — S'adresser :
HOTEL DU WÈ
à **SAINT-QUENTIN** (Aisne) 22147

A VENDRE VILLA
Av. Hippodrome, **Lambersart.** Ecrire **Hoet, 32, rue St-Jacques, Dieppe** (S.I.) 22.156

CABINET LÉON DEFOSSEZ
11, rue du Gros-Gérard, Lille, T. 528-61
GÉRANCE D'IMMEUBLES
CONTENTIEUX
RECOUVREMENT DE CRÉANCES 34.243

Grand immeuble à usage commercial et de rapport. Partie commerciale libre d'occupation.
Centre Lille, A VENDRE
Écrire au Réveil aux lettres C.A.E.K. 34.244

CESSIONS

ON RECHERCHE :
PATENTE GROSSISTE
FRUITS ET PRIMEURS
Écrire Réveil aux lettres C.A.E.L. 34.246

UNE AGENCE LILLOISE A NICE
POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
Gérance d'Immeubles JACQUES PONS-DOREAU et Cie
Face au jardin d'Alsace-Lorraine
39, Bd Gambetta, **NICE.** Tél. 850-73
Même maison qu'à LILLE, 50, rue du Molinel
Associés-Gérants : J. PONS et M. LESAGE 13.141

Pour ne pas sentir le vin
LAVEZ-VOUS LES DENTS

Chaque fois que vous prenez un repas "bien arrosé", méfiez-vous de votre haleine. Le vin et les alcools imprègnent les débris d'aliments logés entre vos dents. Pour ne pas incommoder vos voisins, lavez-les tout de suite, employez le Savon Dentifrice Colgate.

Colgate dissout instantanément le film alimentaire qui adhère à l'émail. Colgate est un complexe de produits naturels qui blanchit et polit sans jamais attaquer. Son parfum donne et conserve à l'haleine une fraîcheur agréable et appréciée de tous. Achetez aujourd'hui votre Dentifrice Colgate.

En vente partout frs : 3.60

Palmolive S.A. 20, Rue Vernier, PARIS 11.411

Alimentation générale à rouvrir sur beau **boulevard Lille** (balan. autom. coupe-jambon). Affaire de spéculation à enlever pour 16.000 Frs comptant. Écrire Réveil sous initiales R.S.A.K. 10.807

A CÉDER
PETITE FERME de 10 hectares
RÉGION DOUAI — **S'adresser à Me PIOT, à DOUAI.** 13 192

Alimentation-Buvette angle rues banlieue immédiate. Gd porte, app. 6 p. Recettes 1.800 frs p. jour prouvés. **Occasion rare à reprendre pour 55.000 francs comptant.** — Écrire Réveil aux lettres R.S.A.J. 10.806

OFFRES D'EMPLOIS

DESSINATEUR
EN CHARPENTE MÉTALLIQUE
demandé par
ATELIERS DE DINOZE (Vosges) 10.514

FORGERON
Demandé, 17, rue d'Arras, LILLE 34.239

BON FORGERON DEMANDÉ
152, Rue Nationale - LILLE 34.241

Monsieur seul, âgé, veuf sans enfant, **demande personne pour le ménage et compagnie à Roubaix.** Dire âge, prétentions. Écrire Réveil Roubaix, aux lettres E.R.A.D. 1.202

MOULEURS SUR MACHINES
sachant COULER si possible, et
DÉCAPEURS au jet de sable
(jet libre), sont demandés par Fonderie établie **région rurale. Logements assurés. Facilités de ravitaillement.** — S'adresser **S.A Le Creuset, à Fresnoy-le-Grand (Aisne)** 22 153

DIVERS

SHAMPOOING garanti mousseux 1 25 — par grosse
GÉVO, 23 rue du Rocher - PARIS 10050

Suis acheteur MOULUREUSE
3 OU 4 FACES, D'OCCASION
Écrire C.A.E.J. au Réveil 34 237

RÉPARATION PNEUS VELOS
59, Avenue du Peuple Belge, LILLE 34175

Achat Machines à écrire, Vente, Loc, BLANCHART, 42, r Gambetta, LILLE 11 502

RECHERCHE PNEU 650 B
CONTRE PRODUITS AGRICOLES
Écrire Réveil aux lettres R.A.B.K. 13.194

RECHERCHONS ÉLÉVATEURS
à courroie sur roues. Longueurs 8 à 12 mètres et BROYEURS genre CLERO
Écrire N.A.C.S. au Réveil, qui transmettra 22 149

A QUI LE MILLION ?
qui figure dans la liste des 500.000 obligations non réclamées : **Créd. National, Foncier, Ville Paris, Panama, Valeurs Industrielles.** Abonnez-vous : **1 an 28 f. Journal des TIRAGES FINANCIERS Bureau CS, 6, Fg Montmartre, PARIS** 11.630

MACHINES A TRICOTER
ACCESSOIRES - PIÈCES DÉTACHÉES
AIGUILLES pour TOUTES MARQUES
J. DE POERCK
74, Boulevard de la Liberté - LILLE
Téléphone 717-32 12 138

Rachat des vieux Disques, 3.50 le kg et Cylindres, 9 fr. le kg usagés, cassés. SCREPEL-POLLET, 73, rue Esquermoise, LILLE 18.132

A VENDRE
PELLE MÉCANIQUE CLIMAX
Écrire N.A.C.T. au « Réveil », qui transmettra 22 150

Recherche **Fournisseur de TRESSE en JONC** ; besoin éventuel 30.000 mètres par an. Écrire à **DELRIEU, 6,** rue Duris, PARIS (XXe). 11.630

RABOTEUSE 4 FACES
bon état de marche. Sommes acheteurs. **GRANDES SCIERIES,** 118, Aven. Alsace-Lorraine, **Caudéran** (Gironde). 10.501

FICELLE ALFA
Pour bottelage à la main, par toutes quantités - **R.M.C. 72, rue d'Hauteville, à PARIS.** 11.626

Possibilités grosses livraisons en **coutellerie, parfumerie, cirage, articles de Paris.** — COLIS ÉCHANTILLONS contre remboursement de **200 ou 400 frs.** Commandez par carte interzone à
OMNIUM 21, RUE DES CHAUSSETIERS
CLERMONT-FERRAND 10.515

PERDUS ET TROUVÉS

PERDU, dimanche soir, **VESTON homme** contenant un portefeuille avec papiers d'identité. Prière rapporter à Monsieur BEMBENEK, 64, rue Négrier à LILLE. 34.238

B

Imprimerie du Réveil du Nord
186, rue de Paris, Lille
Le gérant : Emile GEST

L'héritage de Tante Amour

Par Maxime LA TOUR

— 20 —

— Ah ! Elle m'aime bien ! concluait le vicomte après avoir révélé ce détail à Baudu.

— Peut-être un peu trop... murmurait alors celui-ci... sans expliquer pourquoi il émettait cette appréciation.

Enfin sur le seuil du music-hall apparaissait une jeune femme mise avec une élégance un peu tapageuse... autant que permettait d'en juger la lumière parcimonieuse jetée sur elle par un bec de gaz voisin.

— Voici Michette, annonça le vicomte.

En apercevant Guy, qui tout de suite s'avançait vers elle, la jeune artiste, se tournant à demi vers le couloir de l'entrée du music-hall, dit à mi-voix quelques mots à un personnage demeuré dans l'ombre.

Puis elle vint au vicomte, la main tendue...

Baudu était resté discrètement en arrière, attendant qu'on l'appelât... et gardant les yeux attentivement fixés sur l'endroit par où Michette de Varenne était sortie.

Il voyait bientôt apparaître un grand et beau garçon, très élégamment mis, tout rasé, en qui il reconnaissait aussitôt le compère de la revue où il disait tout à l'heure avoir admiré la jeune artiste.

Il surprit aussitôt le regard méprisant, presque haineux, que le nouveau venu jetait sur Guy de Bleymard avant de s'éloigner dans l'obscurité de la rue.

— Toi... mon gaillard... pensa aussitôt l'homme d'affaires... tu es l'amant de cœur de la donzelle... et notre ami le vicomte se fait de bien douces illusions sur la sincérité de l'amour de sa petite poule... Voilà qui me rassure... on fera de cette femme-là ce qu'on voudra... dans le sens que j'ai pensé.

Mais il était tiré de ses réflexions par la voix de Guy de Bleymard, qui l'appelait en ces termes :

— Eh bien... cher ami... que faites-vous là ?... Venez que je vous présente à Mlle de Varenne.

Alexandre Baudu s'avançait alors... et, la présenattion faite, serrait avec une cordialité très marquée la petite main tendue vers lui.

— Vous nous faites, paraît-il, l'amitié de souper avec nous, lui disait alors très amicalement Michette de Varenne... Mon ami Guy vient de m'apprendre cette bonne nouvelle... en me disant que vous aviez le plus grand désir de faire ma connaissance.

— C'est on ne peut plus vrai ! affirma Baudu... J'ai une telle admiration pour votre talent... et pour votre beauté.

Sur cet échange de politesse, Guy jetait dans la conversation le nom d'un restaurant, tout de suite agréé de Michette. Et bientôt le même taxi, qui avait amené les deux hommes, les conduisait, avec la jeune artiste, jusqu'à l'établissement choisi par le vicomte.

On leur donnait, sur la demande de ce dernier, un cabinet particulier où, à la claire lumière des ampoules électriques, Alexandre pouvait enfin détailler de près la jeune femme, qu'il n'avait encore bien vue naguère que de loin.

Lorsqu'elle s'était débarrassée de son manteau et de son chapeau entre les mains du maître d'hôtel, Alexandre Baudu n'avait pu réprimer un cri d'admiration.

Michette de Varenne était, il faut le dire, radieusement belle.

Moulée dans une délicieuse robe du soir en satin ocre, elle élevait, au-dessus d'un cou fin et long, une tête aux traits purs et réguliers, éclairée de deux grands yeux noirs, d'un velouté et d'un charme incomparables.

De taille plutôt grande, elle était divinement faite et sa ligne impeccable eût certainement tenté le ciseau d'un Phidias.

La seule tache dans cet ensemble harmonieux était l'expression un peu railleuse, et qu'on eût dite cruelle, qui se lisait parfois dans son regard.

Mais cette expression n'était sans doute pas pour déplaire à Alexandre Baudu... car, dès qu'il l'eut remarquée, un sourire de contentement vint glisser un instant sur ses lèvres.

Le souper commençait bientôt, égayé par la verve d'Alexandre Baudu qui, s'il n'avait ni instruction, ni éducation, était cependant de ces hommes qui savent tenir leur place dans une réunion d'intimes, et même l'animer.

Soudain, comme on venait de déguster le potage, Michette de Varenne disait à brûle-pourpoint à Guy de Bleymard, sans se sentir gênée par la présence du tiers qu'était Baudu, qui d'ailleurs lui revenait tout à fait :

— A propos, mon chou... tu sais que tu m'as promis de l'argent... l'annonce d'une surprise... et la communication de certain constat prouvant que tu ne m'as pas été infidèle tantôt...

Le vicomte allait répondre quand Baudu, prenant la parole à sa place, déclara :

— Mademoiselle... le constat n'est pas encore entre les mains de votre ami... mais il importe peu... car je vous dirai ce qu'il renferme en vous révélant la surprise... Tant qu'à l'argent... c'est la surprise elle-même qui vous en apportera... et davantage certainement que vous n'en attendez...

— Oh ! oh ! s'exclama Michette en ouvrant de grands yeux, vous êtes joliment intéressant, savez-vous, monsieur l'ami de mon ami.

Alexandre Baudu, ayant ainsi pris la parole, n'allait pas la quitter de toute une heure, durant laquelle il commença par raconter l'histoire de l'héritage — ramené, il est vrai, au dixième de son chiffre réel — puis continua par développer certaines parties du plan qu'il avait ourdi pour que cet héritage revînt entièrement à Guy... conversation si intéressante que Michette de Varenne l'écoutait avec une attention soutenue et allait jusqu'à oublier de manger...

Finalement, elle approuvait, exultant :

— Ah ! ça... c'est chic... et vous pouvez compter sur moi... Ça m'ennuie bien un peu que Guy doive épouser sa cousine, mais puisqu'il ne l'aimera pas... que ce sera en somme un mariage blanc... et qu'il continuera à être mon petit chou chéri..." je n'ai rien à dire... D'ailleurs... de mon côté... je vais bien être obligée de le tromper un peu... du moins de faire semblant... puisque ce sera mon rôle dans toute cette affaire.

— Aussi il ne vous en voudra pas... sachant que vous allez agir dans l'intérêt commun... Mais... je vous en prie... mangez, mademoiselle... ou Guy croira que le souper qu'il vous offre ne vaut rien... ce qui serait le contraire de la vérité. Tout est délicieux... Quant à ce Sauternes... c'est un nectar...

Mais à ces mots, se retournant vers le vicomte, il ajoutait :

— A propos de bon vin... je voudrais vous faire goûter certains de ceux que j'ai dans ma cave, et dont je choisirai moi-même quelques bouteilles à votre intention... Si... si... j'y tiens... c'est un petit cadeau que je veux vous offrir en remerciement de ce souper... Aussi, comme il faut battre le fer quand il est chaud... envoyez-moi donc demain matin, à la première heure, votre nouveau valet de chambre... Je lui remettrai moi-même une douzaine de fioles dont vous me direz des nouvelles... Dites-lui par exemple de ne pas venir plus tard que neuf heures...

Et, le visage épanoui... Alexandre Baudu, attrapant un plat contenant un superbe foie gras truffé, en faisait glisser une confortable tranche dans son assiette, puis proclamait solennellement :

— Ah ! Que la vie est bonne !...

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

A la conquête des millions

I — L'HEUREUX AUTEUR

Le lendemain du jour où s'étaient passés tant d'événements divers et tous plus sensationnels les uns que les autres, l'immeuble du 108 de la rue d'Amsterdam recevait, à neuf heures précises, la visite policière annoncée la veille par le brigadier venu constater, sur la requête de Frizolet, la mystérieuse disparition de Mme Baulieu, concierge de l'immeuble, et de son fils.

Cette visite était effectuée par un inspecteur de la police judiciaire, escorté du brigadier en question.

Pour une enquête portant sur une affaire où, à première vue, il ne semblait pas y avoir eu mort humaine, on n'avait pas jugé utile de déranger le parquet lui-même.

(A suivre).